



Conseil d'établissement  
du  
**Mont-sur-Lausanne**



**Etablissement primaire  
et secondaire  
du Mont-sur-Lausanne**

Collège du Mottier B  
1052 Le Mont-sur-Lausanne

## **PROCES-VERBAL**

### **Séance du mardi 5 mai 2015**

Présents :	Mme Geneviève Hochstrasser M. André Guex M. Jacques Marchand M. François Barrat M. Philippe Jeanfavre M. Ettore Morelli Mme Nadège Crausaz M. Karim Mazouni Mme Véronique Luethi Sepovic M. Pascal Neyroud M. Thierry Wolters	Présidente Représentant communal Représentant communal Représentant civil Représentant civil Représentant civil Parent d'élève Parent d'élève Représentante scolaire Représentant scolaire Représentant scolaire
Excusés :	Mme Myriam Malherbe	Parent d'élève

Mme S. Jaton tient le procès-verbal de séance

\*\*\*\*\*

Pré-Séance, présentation de la médiathèque scolaire

L'ordre du jour:

- 1) Approbation du PV du 20 janvier 2015
- 2) Résultat du sondage de l'APE concernant les bus scolaires
- 3) Communications de la Municipalité
- 4) Communications de la Direction
- 5) Divers et communications individuelles

Mme G. Hochstrasser, présidente, ouvre la séance à 19h30, la parole est donnée à Mme Reynolds, bibliothécaire.

Mme Reynolds explique le fonctionnement de la médiathèque de l'ouverture partielle en 2009 jusqu'à ce jour. L'ouverture de la médiathèque aux enfants inscrits au réfectoire a modifié les horaires d'ouverture. Une personne supplémentaire a du être engagée. Cette médiathèque est financée par l'état de Vaud ainsi que la commune du Mont. Les heures scolaires sont rattachées

au Canton et les moments ouverts aux publics sont rattachés à la commune. Mme M. Reynolds continue par une présentation des nombreuses activités scolaires de la médiathèque.

M. A. Guex complète en expliquant qu'il y aura un accès direct depuis l'extérieur lors de la rénovation du Mottier B. La partie adulte se développera dès ce moment. Mme G. Hochstrasser remercie Mme M. Reynolds pour sa présentation.  
(cf document pdf)

### **1. Approbation du PV du 20 janvier 2015**

Aucune remarque n'étant faite concernant ce procès-verbal, il est donc accepté.

### **2. Résultat du sondage de l'APE concernant les bus scolaires**

M. K. Mazouni présente ce sondage et informe que les résultats se trouvent sur le site de l'APE (apelemont.ch). Le but de ce sondage est d'apporter une amélioration dans le domaine des transports scolaires.

Décembre – janvier 2015 le sondage a été transmis aux membres de l'APE.

Mars – avril 2015 le sondage a été distribué à tous les parents d'élèves.

73 familles ont répondu. Globalement les parents sont satisfaits du service offert.

M. K. Mazouni demande si quelques mesures pourront être mises en place pour la rentrée scolaire d'août 2015.

Mme G. Hochstrasser relève l'amélioration sécuritaire qui a été faite au collège du Grand-Mont. Une étude est en cours à la police administrative pour la sortie du collège de Crétalaison Les enfants doivent attendre le bus prêt à y monter afin de réduire le temps de trajet.

### **3. Communications de la Municipalité**

Mme G. Hochstrasser lit la lettre de démission de M. P. Neyroud. Elle le remercie au nom du C.E. et de la Municipalité pour tout le travail fourni pour les élèves – enfants de la commune.

M. A. Guex annonce que les délais sont tenus pour l'ouverture de la 3<sup>ème</sup> danseuse.

Nous irons la visiter lors du prochain C.E.

### **4. Communication de la Direction**

M. T. Wolters présente la FlashMont et informe que cette idée est venue du groupe PSPS. Le film est visible sur le site de l'établissement.

#### Rentrée août 2015

Les effectifs sont toujours grandissants, 1 classe de 4P et 1 classe de 5P seront ouvertes.

1 classe 1-2P sera fermée.

Toutes les classes 5P et 6P seront groupées sur le site du Mottier.

#### Travaux du Grand-Mont

A partir de juillet jusqu'à septembre 2015, deux classes seront rénovées. Pour ce faire, elles seront transférées au collège des Martines.

Dès janvier 2016 et jusqu'à juillet 2016, les quatre autres classes seront rénovées.

Dès janvier 2016 et jusqu'à juillet 2016, les quatre autres classes seront renouvelées.

#### Conseil des élèves

Le conseil des élèves débutera à la rentrée d'août 2015 et sera animé par M. Arturo Planas. Il aura entre autre la tâche de les aiguiller vers le conseil de direction ou le C.E.

5P et 6P, le conseil sera fait en classe.

7P à 11S, ils participeront, ensemble, au conseil des élèves. Il y aura 2 élus par classe. 1 seul représentant sera présent au C.E.

#### **5. Divers et communications individuelles**

Mme G. Hochstrasser rappelle que les membres du CE sont invités à la partie officielle le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2015 à 17h00 en présence de Mme Lyon, Conseillère d'Etat.

M. P. Jeanfavre fait part de la complexité à gérer le nombre de demandes de stage. Il s'étonne d'avoir des demandes de la part d'enfants en 9<sup>e</sup>. Il relève qu'il faut avoir un intérêt pour la profession.

M. P. Neyroud indique qu'un élève du Mont pas motivé ne part pas en stage. L'enseignant va le visiter durant la semaine et qu'à son retour, il a un travail à faire. Les entreprises ont le choix de répondre positivement à une demande ou non.

M. T. Wolters rappelle que les stages sont prévus dans la LEO. Les classes 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> partent en semaine 37, les 11<sup>e</sup> si besoin est.

Mme S.Martin psychologue en orientation ainsi que M. B. Pythoud doyen seront conviés à une future séance pour présenter de la problématique des stages et de l'orientation.

La prochaine séance aura lieu le mardi 29 septembre à 19h30, salle de travail de la médiathèque.

La parole n'étant plus demandée, la présidente lève la séance à 21h00.

La présidente :



G. Hochstrasser

La secrétaire



S. Jaton